

Bilan annuel de la qualité de l'eau potable
Pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025
Municipalité Notre-Dame-des-Neiges

Nom de l'installation de distribution : Réseau de distribution Notre-Dame-des-Neiges

Numéro d'identification de l'installation de distribution : X0008767

Nombre de personnes desservies : 1236 du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

Date de dépôt au conseil municipal du bilan : 2026-02-16

Nom du responsable légal de l'installation de distribution : *Municipalité Notre-Dame-des-Neiges (MRC Les Basques)*

Représentant responsable du présent bilan :

- Nom : Robert-Charles Gagné en collaboration avec messieurs Frédéric Lavoie et Pierre Dubé (étant affectés à la prise des échantillonnages)
- Numéro de téléphone : (418) -851-6622
- Courriel : voirie@notredamedesneiges.qc.ca

Le présent bilan est disponible à l'adresse Internet suivante :

<https://www.notredamedesneiges.qc.ca/hygiene-du-milieu-aqueduc-egout/>

Section Bilan annuel

1. Analyses microbiologiques réalisées sur l'eau distribuée – 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024

(Articles 11 et 12 du Règlement sur la qualité de l'eau potable)

	Nombre minimal d'échantillons exigé par la réglementation (8 par mois x 12 mois) Du 1 ^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024	Nombre total d'échantillons prélevés	Nombre total d'échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Nombre d'échantillons ayant présenté un dépassement de la norme applicable
Coliformes totaux	96	101	101	0
Coliformes fécaux ou <i>Escherichia coli</i>	96	101	101	0

1.a) Annexe 1 du Règlement sur la qualité de l'eau potable – en référence à l'alinéa 1.e)

	Nombre d'échantillons hors normes
Colonies Atypiques	0

Précisions concernant les dépassements de normes microbiologiques :

☐ Aucun dépassement de norme

Date du prélèvement	Paramètre en cause	Norme applicable	Résultat obtenu	N° d'identifi- cation du lieu de prélève- ment	Mesure prise pour informer la population, le cas échéant, et corriger la situation

2. Analyses des substances inorganiques réalisées sur l'eau distribuée

(Articles 14, 14.1 et 15 du Règlement sur la qualité de l'eau potable)

	Nombre minimal d'échantillons exigé par la réglementation	Nombre total d'échantillons prélevés	Nombre d'échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Nombre d'échantillons ayant présenté un dépassement de la norme applicable
Antimoine	1	1	1	0
Arsenic	1	1	1	0
Baryum	1	1	1	0
Bore	1	1	1	0
Cadmium	1	1	1	0
Chrome	1	1	1	0
Cuivre	5	5	5	0
Cyanures	1	1	1	0
Fluorures	1	1	1	0
Nitrites + nitrates	4	4	4	0
Mercure	1	1	1	0
Plomb	5	5	5	0
Sélénium	1	1	1	0
Uranium	1	1	1	0
Bromates	Paramètre dont l'analyse est requise seulement pour les réseaux dont l'eau est ozonée :			
Chloramines	Paramètre dont l'analyse est requise seulement pour les réseaux dont l'eau est chlora minée :			
Chlorites	Paramètres dont l'analyse est requise seulement pour les réseaux dont l'eau est traitée au bioxyde de chlore :			
Chlorates				

Précisions concernant les dépassements de normes pour les substances inorganiques :

☒ Aucun dépassement de norme

Date de prélèvement	Paramètre en cause	N° d'identification du lieu de prélèvement	Norme applicable	Résultat obtenu	Mesure prise pour informer la population, le cas échéant, et corriger la situation

2.A Avis émis à titre préventif par la municipalité

Le 28 avril 2025, un avis d'ébullition préventif et de non-consommation d'eau a été émis pour les usagers non desservis par l'aqueduc permanent dans le secteur du Chemin de la Grève-Morency. Cet avis a été communiqué par des accroche-portes distribuées par les employés municipaux, suite à l'ouverture saisonnière de l'aqueduc qui les dessert. L'avis a été levé le 1 mai, après confirmation de la conformité des résultats d'échantillonnage/certificat RIM090149 et RIM090150

Le 26 aout 2025, des travaux majeurs de remplacement du compteur d'eau Fatima ont été effectués. Un avis préventif de faire bouillir l'eau a été émis. Pour informer les résidents du la municipalité a utilisé les réseaux sociaux et l'application Somum. L'avis a été levé le 28 aout 2025, après confirmation de la conformité des résultats d'échantillonnage/certificat RIM103940

Le 28 aout 2025, lors de la deuxième phase des travaux majeurs de remplacement du compteur d'eau Fatima une conduite a été accrochée lors de l'excavation. (15 minutes après la réception de la conformité du 26 aout) Un avis préventif de faire bouillir l'eau a été émis. Pour informer les résidents du la municipalité a utilisé les réseaux sociaux et l'application Somum. L'avis a été levé le 28 aout 2025, après confirmation de la conformité des résultats d'échantillonnage/certificat RIM104290

Le 15 octobre 2025, à la suite de la rupture de la conduite maitresse de la ville de Trois-Pistoles, un avis préventif de faire bouillir l'eau a été émis. Pour informer les résidents du la municipalité a utilisé les réseaux sociaux et l'application Somum. L'avis a été levé le 20 octobre 2025, après confirmation de la conformité par la ville de Trois-Pistoles et d'un résultat d'échantillonnage/certificat RIM109362

3. Analyses de la turbidité réalisées sur l'eau distribuée

(Article 21 du Règlement sur la qualité de l'eau potable)

Paramètre	Nombre minimal d'échantillons exigé par la réglementation	Nombre total d'échantillons prélevés	Nombre d'échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Nombre d'échantillons ayant présenté un dépassement de la norme applicable
Turbidité	12	12	12	0

Précisions concernant les dépassements de normes pour la turbidité :

☒ Aucun dépassement de norme

Date de prélèvement	N° d'identification du lieu de prélèvement	Norme applicable	Résultat obtenu	Mesure prise pour informer la population, le cas échéant, et corriger la situation
		5 UTN		
		5 UTN		

4. Analyses des substances organiques réalisées sur l'eau distribuée

4.1 Substances organiques autres que les trihalométhanes

(Article 19 du Règlement sur la qualité de l'eau potable)

- ☒ Exigence non applicable (*réseau desservant 5 000 personnes ou moins*)
- ☐ Réduction des exigences de contrôle étant donné que l'historique montre des concentrations inférieures à 20 % de chaque norme applicable (*exigence réduite : analyses trimestrielles un an sur trois*)

Suite page 6

Suite

Paramètre	Nombre minimal d'échantillons exigé par la réglementation	Nombre total d'échantillons prélevés	Nombre d'échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Nombre d'échantillons ayant présenté un dépassement de la norme applicable
Pesticides				
Autres substances organiques				

Informations additionnelles (si requis) :

4.2 Trihalométhanes

(Article 18 du Règlement sur la qualité de l'eau potable)

☐ Exigence non applicable (*réseau non chloré*)

Paramètre	Nombre minimal d'échantillons exigé par la réglementation	Nombre total d'échantillons prélevés	Nombre d'échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Nombre d'occasion où la norme applicable a été dépassée
Trihalométhanes totaux	4	4	4	0

4.3 Précisions concernant les dépassements de normes pour les substances organiques et les trihalométhanes

☒ Aucun dépassement de norme

Date de prélèvement	Paramètre en cause	N° d'identification du lieu de prélèvement	Norme applicable	Résultat obtenu	Mesure prise pour informer la population, le cas échéant, et corriger la situation

5. Analyse dans l'eau distribuée de substances qui ne sont pas visées par une exigence de suivi obligatoire, mais qui sont sujet d'une norme de qualité à l'annexe 1 du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

(Article 42 du Règlement sur la qualité de l'eau potable)

☒ Aucune analyse facultative réalisée sur ces paramètres

	Nombre d'échantillons analysés par un laboratoire accrédité	Nombre d'échantillons ayant présenté un dépassement de la norme applicable	Raison justifiant le prélèvement et le paramètre en cause
Acides halo acétiques (AHA)	0	0	
Micro-cystines (exprimés en équivalent toxique de micro-cystine-LR)	0	0	
Nitrites (exprimés en N)	0	0	
Autres pesticides (préciser lesquels)	0	0	
Substances radioactives	0	0	

6. Précisions concernant les dépassements de normes pour les substances qui ne sont pas visées par une exigence de suivi obligatoire, mais qui sont le sujet d'une norme :

☒ Aucun dépassement de norme ou aucune analyse réalisée sur ces paramètres

7. Autre analyse : Manganèse

Ci-bas, le tableau montant les dates d'analyse

Date de prélèvement	N° d'identification du lieu de prélèvement	Norme applicable	Résultat obtenu	Mesure prise pour informer la population, le cas échéant, et corriger la situation
2025-05-05	13, rue Leclerc(extrémité)	N/A	0,0089 mg/l	Ne s'applique pas
2025-05-05	17, de l'Eglise(centre)	N/A	0,0098 mg/l	Ne s'applique pas

8. Nom et signature de la personne ayant préparé le présent rapport

Nom : Robert-Charles Gagné en collaboration avec messieurs Frédéric Lavoie et Pierre Dubé (étant affectés à la prise des échantillonnages de l'eau potable)

Fonction : Contremaître des travaux publics

Signature : Signé par Robert-Charles Gagné

Date : Le 9 février 2026

Carré de la Qualité Descente				
Résidences Permanentes				
Nombre au registre	335			
Ajout au registre pour cabane				
1 Rue Ouellet (Type Phénix/Crafts)	1	2.5	645	
5 Rue St-Jean Baptiste (L'usine Potager)	1			
88 Rue de la Grève (Lucie Potager)	1			
Résidences Saisonnières				
Nombre au registre des saisonniers	121	2.5	302.5	
Détachement d'hébergement				
Hotel Redine Trois-Pistons (Celia Nicollet)				Permis du 1er Décembre au 1 Avril
Nombre de lits Annuel	21			
Nombre de lits Pointe	21	22		
Employés	1			
Hotel Trois-Pistons (Florent Moutier)				
Nombre de lits Annuel	32			
Nombre de lits Pointe	64	67	196	
Employés	5			
Liberté + Champs				
Nombre de lits Annuel	86			
Nombre de lits Pointe	86	89		
Employés	1			
La Naut				
Nombre de résidents	12		12	
Détachement pour camping				
Aucun			0	
Détachement de restauration				
Orna				
Places disponibles	48			
Employés	5	45	45	
Détachement d'enseignement				
Garderie (Centre-ville)				
Nombre de places	12	14		
Employés	2			
Garderie (Centre-ville)				
Nombre de places	6	7	27	
Employés	1			
Garderie (Knapik)				
Nombre de places	6	6		
Employés	0			
Détachement de santé et services sociaux				
Aucun	0			
Détachement touristique				
Bureau d'information touristique	0			
Nombre saisonnier au registre				
Nombre sans registre (volontaires et autres)	500			500 car pas de registre
Don de la Grève Montée				
Nombre sans registre	500			500 car pas de registre
		1300		
0				0 car non considéré comme un restaurant (Confirmation par Ministère) voir dans entreprise pour le reste
Fraserie des basques (Justine + Marjorie)				
Musée Automobile (552 Notre-Dame Est)	0			fermé
Lieux Publics				
Aucun				
Lieux non accessibles au Public				
Signal Automatisation	6			
Organisme	4			
Palais de la Culture	3			
Transporteur de la Grève et Pêche (R. Bérubé)	3			
Industrie	20			
Académie Wenden (Océane)	2			
Grève (Basque BME)	1			
Oratoire Nelson Pointe	3			
Oratoire Nelson Pointe (musée de la culture)	2			
Equipements SH 2000	4			
Carré de la Grève Trois-Pistons	9		228	
Fraserie des basques	100			
2 Rue de la Grève (aménagement Recréatif)	2			
Salvateur Bélanger (142 Rue de la Grève)	0			
Oratoire Jean-Marie Gauthier (Barril Lathier)	10			
Oratoire Jean-Marie Gauthier (Barril Lathier)	30			
Oratoire Jean-Marie Gauthier (Barril Lathier)	22			
Oratoire Jean-Marie Gauthier (Barril Lathier)	2			
Oratoire Jean-Marie Gauthier (Barril Lathier)	1			
Centre d'action Bénévoles	0			
Grand Total			2057.5	Grand Total
Total en filer			1296	Voir Calcul pour plus d'info